

Arrivée au Manitoba et établissement 1895



SHSB63083

Société historique de Saint-Boniface

En 1891, les Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception, dirigés par dom Paul Benoît, arrivent au Manitoba et y fondent la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes. Peu après son arrivée, il communique à l'archevêque de Saint-Boniface qu'il faut des enseignantes catholiques pour l'école paroissiale. En plus, il demande qu'on invite les Chanoinesses Régulières des Cinq Plaies du Sauveur, qu'il a bien connu en France, et qui partagent les buts et les charismes des chanoines. En 1895, Mgr Langevin invite donc, par l'entremise de l'évêque de Lyon, les chanoinesses à venir s'établir au Manitoba. Celles-ci répondent par l'affirmative.



SHSB63100

Société historique de Saint-Boniface

En cette même année, trois religieuses quittent Lyon en mai pour fonder une maison au Manitoba: Mère Marie-Honorine de la Croix (Honorine Chanut), Sœur Marie-Octavie (Marie Julie Montet) et Sœur Marie-Joseph (Josephite-Benoite Bontron). Accueillies par les Sœurs Grises à Saint-Boniface, elles arrivent à Notre-Dame-de-Lourdes le 18 juin, et sont hébergées chez la famille Gelley en attendant que leur résidence soit prête. Elles y déménagent le 27 juin et commencent l'enseignement le 1er juillet. En plus de loger les sœurs, le couvent sert aussi d'école et de pensionnat pour les élèves. Ainsi commence la fondation manitobaine.

Sous la direction de Mère Honorine, les chanoinesses observent strictement les règlements de la vie monastique tout en acceptant la tâche d'enseigner dans les écoles paroissiales. Plusieurs couvents sont établis, surtout dans la région de la montagne Pembina où les chanoines de dom Benoît ont la direction des paroisses. En 1897, les chanoinesses arrivent à Saint-Léon, puis à Saint-Alphonse en 1899 et enfin à Saint-Claude en 1901. C'est grâce à l'appui financier du diocèse que ces maisons peuvent être établies. Dans ces paroisses, elles s'occupent surtout des écoles paroissiales¹. Dans ces paroisses, le couvent sert aussi d'école et de pensionnat pour les élèves.

Avec la multiplication des couvents, le nombre de sœurs augmente. D'autres sœurs arrivent de France, mais il faut bientôt ouvrir un noviciat car des postulantes se présentent dès 1895. Le contact est maintenu avec la maison-mère en France, mais le déménagement de celle-ci en Italie cause des problèmes. Le changement des constitutions imposé aux religieuses manitobaines cause des remous, et mène en 1913 à la séparation des couvents². Sœur Augustine de l'Euchariste (Augustine Gaillard), supérieure au Manitoba depuis 1910, devient la supérieure générale des Chanoinesses au Manitoba.

Pendant plusieurs années les chanoinesses continuent leur travail d'enseignement. Certains couvents-écoles, dont ceux de Saint-Alphonse et de Saint-Claude, sont fermés, tandis que d'autres sont établis à Saint-Lupicin, à Haywood et à Saint-Boniface. Les changements apportés au système scolaire par l'amalgamation des divisions scolaires et le nombre décroissant de vocations chez les chanoinesses entraînent une diminution du nombre de sœurs enseignantes. Avec le temps, les chanoinesses doivent trouver d'autres ministères. Elles œuvreront dans les services sociaux, prenant charge de l'Hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes en 1953 et se consacreront aux soins des vieillards.



1- Pour un aperçu historique des œuvres des chanoinesses dans les paroisses, consulter la section 5 sur les paroisses.

2- Voir la section 4 sur la séparation des couvents.